

EXTRAIT DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL – séance du 26 juin 2013
(le compte rendu complet peut être consulté en mairie)

Présents : MM. GUILLERET - TACHON – ETIENNE – JAMBIN – Mmes MALESTROIT – GICQUEL
MM. MOY – JEHAN – LE CORRE – Mme VALLEE – MM. LE BIHAN – BIDAN – Mmes BOISHARDY –
CHOUPEAUX – MM. HICQUEL – LE TINNIER – Mme LE BARS

Absents excusés : M. GETAIN – pouvoir à M. GUILLERET
M. JAN Benoît – pouvoir à Mme GICQUEL

Secrétaire de séance : M. LE BIHAN Gildas

Le compte rendu de la réunion du 15 mai 2013 est approuvé à l'unanimité

LOGEMENTS RUE DE BEL AIR

Marché complémentaire lot 3 « menuiseries extérieures en aluminium »

Le Conseil Municipal valide la motorisation des volets roulants de l'ensemble des logements qui sera confiée à Argoat Bois et Constructions, titulaire du marché pour le lot 3 « menuiseries extérieures », pour un coût TTC de 8 168.37 €

Avenant lot 9 «électricité»

La modification électrique liée à la motorisation des volets roulants est confiée à SERFO, titulaire du marché pour le lot 9 « électricité » pour un coût TTC de 1 097.82 €

Téléphone

L'alimentation des logements en téléphone est confiée à ORANGE pour un coût TTC de 572.01 €

Branchements assainissement

Les branchements au réseau d'eaux usées seront réalisés par VEOLIA pour un coût TTC de 2 255.26 €.

TRAVAUX MAISON DES BRUYERES

L'accessibilité de la « Maison des Bruyères » aux personnes à mobilité réduite sera rendue possible par l'agrandissement de la porte d'entrée confiée aux Ets KUTLU moyennant un coût TTC de 593.22 €.

TRAVAUX BIBLIOTHEQUE

La réfection du faux plafond est confiée à Pascal LE HELLOCO pour un coût TTC de 6 301.27 €.

Les travaux de modification du câblage et de l'éclairage, l'extension du tableau, la pose de convecteurs, de blocs de secours et d'une VMC sont confiés à SERFO pour un coût TTC de 14 181.45 € TTC

L'alimentation en eau potable, les raccordements en eaux usées des sanitaires, la fourniture et la pose des appareils sanitaires et d'un ballon d'eau chaude sont confiés à SERFO pour un coût de 18 031.85 € TTC.

AMENAGEMENT RUE DE LA CROIX JARTEL

La dissimulation de l'artère France Télécom de la « Rue de la Croix Jarstel », sera effectuée par ORANGE pour un coût TTC de 1 831.15 €.

Les travaux d'aménagement seront réalisés suivant le planning prévisionnel ci-dessous :

- ✓ Réunion publique le 12 septembre 2013 à 19 H, salle ATHENA
- ✓ Consultation pour les travaux : novembre 2013
- ✓ Attribution des marchés en janvier 2014
- ✓ Réseaux eaux pluviales : 1^{er} trimestre 2014 pour une durée d'environ 2 mois
- ✓ Effacement des réseaux : avril 2014
- ✓ Travaux voirie et espaces verts : 2^{ème} semestre 2014.

CAP SPORTS

Bilan financier 2012 des CAP SPORTS Vacances

Le Conseil Municipal prend connaissance du bilan financier des activités organisées dans le cadre de CAP SPORTS VACANCES entre les communes de LA MOTTE et PLOUGUENAST. La participation de la commune de LA MOTTE est de 2 747.72 €

Tarifs pour les activités des mercredis et/ou samedis

Le Conseil Municipal, considérant l'augmentation du prix horaire de l'intervention d'un animateur, porte la participation des familles à 29 € par enfant. En cas d'inscription en cours d'année, la participation sera facturée par trimestre.

PERSONNEL - RECRUTEMENT D'UN AGENT POUR LE SERVICE ENFANCE

Pour répondre aux exigences imposées par la réglementation applicable aux accueils de loisirs, le Conseil Municipal décide de recruter, pour la rentrée de septembre 2013, un agent à temps complet titulaire du BAFD ou d'un diplôme équivalent.

RYTHMES SCOLAIRES

Pour la modification des rythmes scolaires à la rentrée 2014, le Conseil Municipal met en place un comité de pilotage constitué comme suit :

Conseil Municipal : 4 membres - M. Le Maire, M. Guy ETIENNE, M. Gilbert TACHON et Mme Stéphanie LE BARS.

Représentants des écoles : école publique et école Notre Dame de Lourdes

Enseignants : 1 en maternelle et 1 en primaire

Parents d'élèves : 1 ayant un enfant en maternelle et 1 ayant un enfant en primaire.

REFORME DE L'INTERCOMMUNALITE : Représentation des communes en 2014 (après le renouvellement des Conseils Municipaux)

La loi de décembre 2010 prévoit à compter des élections municipales de 2014 de nouvelles modalités de représentation des communes. Le Conseil Municipal valide la proposition du Bureau communautaire qui propose d'adopter les critères dérogatoires offrant ainsi la possibilité de porter le nombre de membres du Conseil Communautaire au nombre maximal prévu par la loi.

SPANC

La réalisation des diagnostics sur les branchements aux réseaux collectifs d'assainissement lors des ventes de biens immobiliers, est confiée à la CIDERAL. Les frais liés à ces diagnostics seront facturés directement aux notaires en charge de la vente des biens concernés, au tarif en vigueur.

RACCORDEMENT AU RESEAU D'EAUX PLUVIALES

La réalisation d'un branchement d'eaux pluviales « Rue de Bel Air » est confiée à la SEEG pour un montant TTC de 1 829.88 € TTC

QUESTIONS DIVERSES

Prochaines réunions

4 septembre ; 16 octobre ; 27 novembre ; 15 janvier 2014

Forum des Associations

Il se déroulera le vendredi 6 septembre 2013 à partir de 18 H à la salle ATHENA